



E.M.I.H.L cham

L'Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon, conventionnée avec le département dans le cadre du schéma d'enseignement musical, assure un travail direct avec toutes les écoles primaires, organise au long de la semaine des cours abordant la plupart des enseignements musicaux, et propose également :

L'Atelier musique ou classe CHAM organisée conjointement par le collège de La Lionchère et L'Ecole de Musique intercommunale permettra d'intégrer la plupart des enseignements dans l'emploi du temps scolaire.

Les enfants suivront un cursus classique d'enseignement musical spécialisé : ils suivront le cours d'éducation musicale du collège, la chorale du collège, un cours de formation musicale (lire et écrire la musique), un cours d'ensemble instrumental et le cours d'instrument (en atelier collectif la première année, puis 30' individuel en 1^{er} cycle et 40' en 2nd cycle.)

CHOISIR UN DES INSTRUMENTS ENSEIGNES :

Instruments à cordes : * *violon, violoncelle, guitare*

Instruments à vent : * *flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette*

Claviers : * *piano, grand orgue, batterie, percussions*

Instruments traditionnels : * *accordéon diatonique, cornemuse*

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Il est à adresser à : **Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon,**
13, rue des Ecoles - B.P.13 - 43190 TENCE

avant le 1^{er} septembre 2018

Une réunion de rentrée, avec les professeurs d'instrument et de formation musicale aura lieu le mercredi 12 septembre 2018 dans les locaux de l'école de musique : Maison du Chatiague, Tence.

Les cours de musique débuteront la semaine du 17 Septembre 2018.

Pour tout renseignement, la directrice assure une permanence téléphonique au 06.78.98.85.77

On peut aussi le rencontrer à la Communauté de Communes sur rendez-vous.

TARIFS ANNUELS D'INSCRIPTION

Le tarif est préférentiel par rapport aux autres élèves de l'Ecole de musique. A partir de la 2^{ème} année les élèves sont en 1^{er} cycle et ont ½ heure de cours instrumental seul, ou 1 heure à 2.

	DEBUTANTS	1^{er} cycle	2^{ème}, 3^{ème} cycle
1 ^{er} enfant	220 €	309 €	318 €
2 ^{ème} enfant	190 €	279 €	288 €

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LIGNON INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2018-2019

Nom de l'élève (en majuscules) _____ Classe : _____

Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

E mail : _____

Téléphone domicile : _____ Portable(s) : _____

Nom et prénom du Père, de la Mère ou du Tuteur : _____

Profession : _____

souhaite s'inscrire en

Instrument :

instrument choisi

débutant ou préciser niveau

Formation musicale débutant si non débutant : précisez le niveau _____

SIGNATURE DES PARENTS

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des informations mentionnées dans ce document, s'engage à acquitter dans les délais impartis, la somme indiquée ci-après, au titre de l'année scolaire 2018-2019. Montant total des droits d'inscription : _____ Euros.

Toute scolarité commencée donne lieu au paiement intégral des droits d'inscription.

Mode de paiement choisi

1 seul versement

2 versements : la moitié à l'inscription sur facture au mois d'octobre et le solde en février.

par **Chèque bancaire** à l'ordre de : Régie mixte CCHL,

les **Chèques vacances** sont aussi acceptés.

Fait à _____ le _____

Signature :